



MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES #1

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Courriel

DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca

Cc : mazen.obeid@dfo-mpo.gc.ca

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title / Titre Travaux de peinture, Tour radar Lévis		
N° de l'invitation : 30000394	N° de modification de l'invitation : 001	Date : 8 Juin, 2021
No. de référence du client(e) 30000394		
L'invitation prend fin :		
À : 14h00	Le : 14 Juin, 2021	Fuseau horaire : HAE (Heure Avancée de l'Est)
Adresser toute demande de renseignements à : Mazen Obeid		
N° de téléphone : (613) 299-2564	Courriel : mazen.obeid@dfo-mpo.gc.ca	
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Adresse		
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 001

Cette modification est apportée pour répondre aux questions soumises en réponse à l'invitation 30000394.

A. QUESTIONS ET REPONSES

Q1. Est-ce que c'est possible de visiter le site?

A1. Oui il est possible d'aller visiter à n'importe quel moment le site à l'extérieur. Le soumissionnaire ne pourra pas entrer à l'intérieur et avoir accès au haut de la structure, mais le site est accessible en tout temps et il pourra faire le tour du terrain et de la structure à l'extérieur.

Q2. Le devis demande d'utiliser le produit MonoTop 623 pour réparer les surfaces de béton endommagées ou fissurées. Cependant, il n'y a pas de quantité de réparation spécifié au devis. Pour avoir une soumission équitable entre les entrepreneurs, pourriez-vous émettre une quantité de réparations à prendre en compte lors de la soumission?

A2. Oui effectivement, considérer l'utilisation du produit MonoTop 623 pour une quantité de fissurations de 5 mètres linéaires..

Q3. Nous devons refaire les travaux de peinture sur l'ensemble de la tour. Celle-ci possède deux échelles extérieures et 2 antennes. Nous aimerions savoir si nous sommes responsables du démantèlement de ces objets.

A3. Les échelles et antennes sont ancrées au béton, donc ils ne seront pas retirées durant les travaux. L'Entrepreneur devra utiliser une méthode pour peindre sous l'échelle et autour des antennes..

Q4. Nous aimerions savoir à qui nous devons nous référer pour pouvoir démanteler les deux antennes lors de nos travaux. En effet, si nous sommes responsables de ce démantèlement nous avons besoin de savoir à qui nous adresser pour pouvoir prévoir les possibles coûts.

A4. Aucun démantèlement requis ou prévu. Les techniciens de la GCC feront les interruptions de service lorsque l'Entrepreneur sera prêt des antennes et/ou radar.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.